

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Allianz Trade

Défaillances d'entreprises

23 avril 2026
PARIS

Défaillances d'entreprises dans les Hauts-de-France au 1^{er} trimestre 2026 : une hausse de +2 % par rapport au T1 2025 après une hausse de +4 % en 2025.

- 1 370 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la région au 1^{er} trimestre 2026, une hausse de +2 % par rapport au T1 2025.
- Alors que tous les départements observent une baisse de leurs défaillances sur ce 1^{er} trimestre, seul le Nord, qui représente plus de la moitié (52 %) des défaillances de la région, enregistre une hausse de +14 %.
- Sur les 12 derniers mois, 3 secteurs sont principalement touchés par les défaillances dans la région : les services (34 %), le commerce (22 %) et la construction (19 %).
- Au niveau national, 19 243 défaillances d'entreprises ont été comptabilisées en France au premier trimestre 2026, une augmentation de +6 % par rapport au premier trimestre 2025, un plus haut historique pour un premier trimestre (18 625 cas pour le précédent record au T1 2015).
- Un nouveau record de défaillances d'entreprises est attendu en France en 2026. Une prolongation du conflit au Moyen-Orient ne ferait qu'accroître les difficultés des nombreuses entreprises déjà mises à mal par la succession des crises, boostant notre prévision centrale de près de 70 000 défaillances en 2026 à plus de 71 600 dans notre scénario macroéconomique alternatif.

[Allianz Trade](#), leader mondial de l'assurance-crédit a publié sa dernière étude sur les défaillances d'entreprises en France au cours du 1^{er} trimestre 2026.

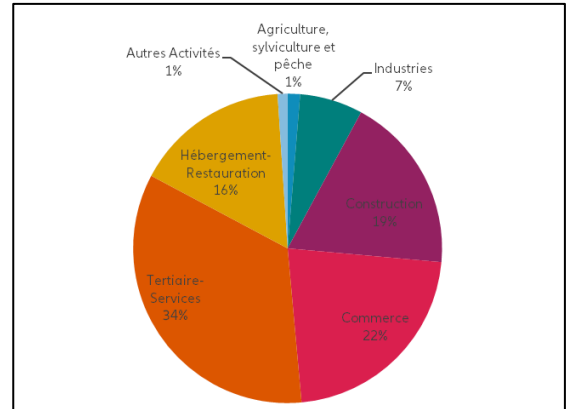
Des défaillances en légère hausse dans les Hauts-de-France au premier trimestre 2026

1 370 défaillances d'entreprises ont été enregistrées sur le 1^{er} trimestre 2026, une hausse de +2 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025 après une hausse de +4 % en 2025.

Le Nord, qui représente plus de la moitié (52 % et 710 cas) des défaillances de la région, est le seul département à enregistrer une hausse : +14 % sur ce premier trimestre 2026 (par rapport au premier trimestre 2025), après une hausse de +2 % sur l'ensemble de l'année 2025. Les 4 autres départements observent une baisse de leurs défaillances : -10 % pour le Pas-de-Calais (après des chiffres stables en 2025), -8 % pour la Somme (après +13 % en 2025), -6 % pour l'Aisne (après +19 %) en 2025 et -6 % également pour l'Oise (après +2 % en 2025).

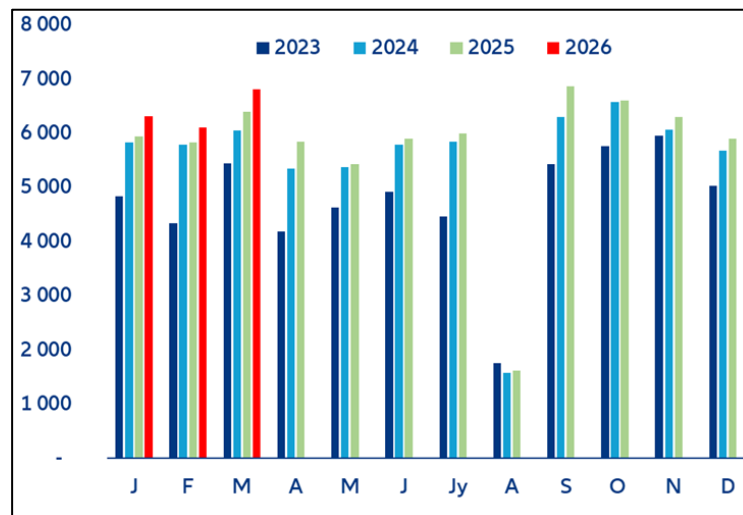
Sur les 12 derniers mois, les trois grands secteurs principalement touchés par les défaillances dans la région demeurent les services (34 %), le commerce (22 %) et la construction (19 %). L'hébergement/ restauration arrive en 4ème position à 16 %.

Source : Allianz Trade



La France enchaîne les hausses de ses défaillances d'entreprises

2026 a débuté comme l'année 2025 s'est achevée, avec une nouvelle hausse des défaillances d'entreprises et un décompte de 19 243 cas au premier trimestre 2026 (+6 % par rapport au T1 2025 et +2 % par rapport au T4 2025). Ce momentum confirme l'infléchissement attendu après les pics d'accélération affichés en 2022 (+49 %), 2023 (+35 %) et 2024 (+17 %), mais surtout la persistance d'un très haut niveau de sinistralité. Le premier trimestre 2026 affiche à un plus haut historique pour un premier trimestre (19 243 cas contre 18 625 pour le précédent record au T1 2015). La perspective reste celle d'un chiffre durablement élevé au regard de la faiblesse conjoncturelle, avec une inflation élevée freinant la reprise de la consommation, des problèmes persistants dans la construction, et des taux d'intérêt élevés – mais aussi du fait de la forte création d'entreprises depuis le covid. Les faillites d'entreprises ne diminueraient que modérément en 2027, à mesure que les conditions économiques devraient s'améliorer.

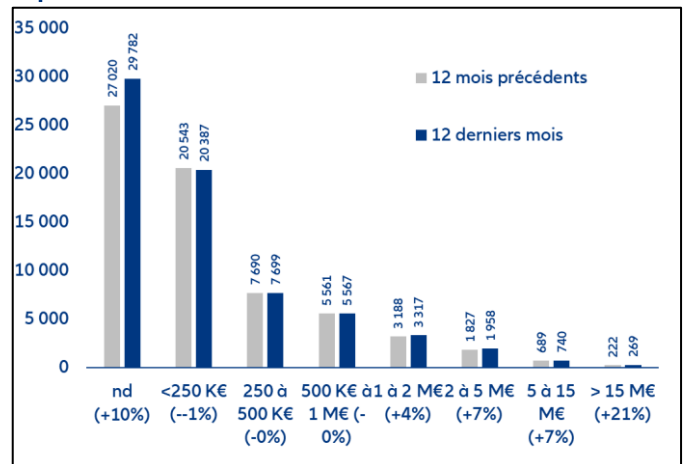


Défaillances d'entreprise, en nombre, par mois
Source : Allianz Trade

« Les défaillances d'entreprises devraient atteindre un nouveau record en France en 2026. Nous prévoyons un nombre de cas élevé et prolongé autour de 69 900, soit une augmentation de +2 % par rapport à 2025. Alors que nous anticipions une stabilité des défaillances en 2026, le risque est toutefois bel et bien haussier du fait des incertitudes géopolitiques, avec une prolongation du conflit au Moyen Orient qui ne ferait qu'accroître les difficultés des nombreuses entreprises déjà mises à mal par la succession des crises, boostant notre prévision centrale à plus de 71 600 dans notre scénario macroéconomique alternatif. En revanche, nous estimons que les défaillances d'entreprises devraient reculer de -3 % en 2027 pour s'établir à environ 67 800 cas, à mesure que la conjoncture économique s'améliorerait potentiellement » **explique Maxime Lemerle, Responsable de la recherche défaillances chez Allianz Trade.**

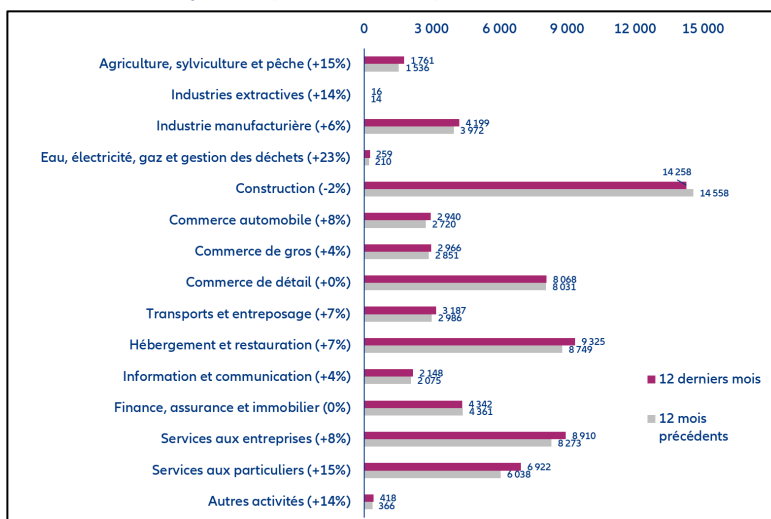
Les petites et grandes entreprises sont les plus touchées

Après s'être diffusée à toutes les tailles d'entreprises, la hausse des défaillances se concentre sur les deux extrémités du spectre depuis 2025 : les plus petites, et les plus grandes. A fin mars 2026, toutes les entreprises défaillantes pour lesquelles les données financières sont disponibles représentaient encore, au regard des données historiques, des niveaux très élevés de chiffre d'affaires cumulé (EUR 37,6 Mds, soit +12 % sur 1 an et +58 % par rapport à la moyenne 2006-2025) et de passif fournisseurs (EUR 7,5 Mds soit +15 % et +69 % par rapport à la moyenne 2006-2025).



Défaillances d'entreprise par taille de chiffre d'affaires, à fin mars 2026 / Source : Allianz Trade

Secteurs : une dynamique haussière pour ceux liés à la consommation des ménages



Sur les 12 derniers mois, la dynamique haussière reste marquée pour les secteurs liés à la consommation des ménages. C'est vrai en termes relatifs avec l'agriculture (+15 %), les services aux particuliers (+15 %), le commerce automobile (+8 %) et l'hébergement-restauration (+7 %). C'est vrai aussi en nombre, avec les services aux particuliers (+884 cas sur 12 mois) et l'hébergement / restauration (+576), après les services aux entreprises (+637).

Défaillances d'entreprise par secteurs

Source : Allianz Trade

Trois secteurs échappent à la hausse prolongée des défaillances : le commerce de détail et l'ensemble finance/immobilier, stables sur 12 mois, et la construction, en retrait de 2 % sur 12 mois, mais qui reste le secteur le plus sinistré avec 20 % des faillites.

Au regard des données historiques, les secteurs qui se distinguent avec un niveau de défaillance très élevé sont le transport-entrepôt (67 % au-dessus de la moyenne 2010-2019), le commerce automobile (46 %), l'information/communication (46 %), l'hôtellerie/restauration (39 %) et les services aux entreprises (+32 %). Le commerce de gros (-4 % en dessous) est la principale exception, avec toutefois près de 3 000 défaillances sur les 12 derniers mois.

Les défaillances des « entreprises en nom » accélèrent

La hausse des défaillances reste généralisée à tous les types de forme juridique, mais avec une nette accélération pour les « entreprises en nom » sur la période récente, lesquelles représentent à nouveau 13 % des défaillances (+3pp par rapport à 2023-2024). La hausse des faillites de sociétés (SARL, SA, etc...) perd en intensité (+2 % sur 12 mois) mais cela reflète une stabilité à un (très) haut niveau puisqu'elles dépassent significativement (27 %) le niveau annuel moyen observé pendant la décennie

pré-crise sanitaire (60 782 à fin mars 2026, contre 47 869 en moyenne sur 2010-2019 - et contre 44 117 pour 2019).

« L'économie française fait face à des défis structurels et majeurs dans un environnement mondial marqué par une complexité et une incertitude accrues. Le contexte actuel, marqué par le conflit au Moyen-Orient, la volatilité des marchés de l'énergie et les perturbations des grandes routes commerciales, renforce l'incertitude économique et financière. Dans ce climat de forte instabilité, les entreprises doivent redoubler de vigilance afin de limiter le risque de non-paiement, en s'appuyant notamment sur une analyse fine du risque lié à leur secteur ainsi qu'à leurs clients et fournisseurs. En accompagnant ses clients dans la sécurisation de leurs créances commerciales, l'assurance-crédit joue plus que jamais un rôle de filet de sécurité, dans un environnement où les tensions géopolitiques fragilisent les chaînes d'approvisionnement mondiales et accentuent les risques de rupture et de défaillances » rappelle Laurent Treilhes, Président du Comité Exécutif d'Allianz Trade en France.

Contact Allianz Trade

Sandra Ciavarella
+33 6 25 15 93 93
sandra.ciavarella@allianz-trade.com

Follow us

<https://www.linkedin.com/company/allianz-trade-france/>

<https://twitter.com/AllianzTradeFR>

Contacts Verbatee

Jérôme Goaër & Florence Bastien
+ 33 6 61 61 79 34 / +33 6 61 61 78 55
j.goaer@verbatee.com
f.bastien@verbatee.com

A propos d'Allianz Trade

Allianz Trade est le leader mondial de l'assurance-crédit commercial et un spécialiste reconnu dans les domaines de la caution, du recouvrement, du financement structuré et du risque politique. Notre réseau d'intelligence propriétaire repose sur un accès instantané aux données de plus de 289 millions d'entreprises. Nous donnons aux entreprises la confiance nécessaire pour commercer en sécurisant leurs paiements. Nous indemniserons votre entreprise en cas de créance douteuse, mais plus important encore, nous vous aidons à éviter les créances douteuses en premier lieu. Chaque fois que nous fournissons une assurance-crédit ou d'autres solutions financières, notre priorité est la protection prédictive. Mais lorsque l'imprévu survient, notre note de crédit AA signifie que nous disposons des ressources, soutenues par Allianz, pour fournir une indemnisation afin de maintenir votre activité. Basé à Paris, Allianz Trade est présent dans plus de 40 pays avec 5 900 employés. En 2025, notre chiffre d'affaires consolidé était de 4 milliards d'euros et les transactions commerciales mondiales assurées représentaient 1 400 milliards d'euros d'exposition. Pour plus d'informations, rendez-vous sur allianz-trade.fr.

Cautionary note regarding forward-looking statements

The statements contained herein may include prospects, statements of future expectations and other forward-looking statements that are based on management's current views and assumptions and involve known and unknown risks and uncertainties. Actual results, performance or events may differ materially from those expressed or implied in such forward-looking statements. Such deviations may arise due to, without limitation, (I) changes of the general economic conditions and competitive situation, particularly in the Allianz Group's core business and core markets, (II) performance of financial markets (particularly market volatility, liquidity and credit events), (III) frequency and severity of insured loss events, including from natural catastrophes, and the development of loss expenses, (IV) mortality and morbidity levels and trends, (V) persistency levels, (VI) particularly in the banking business, the extent of credit defaults, (VII) interest rate levels, (VIII) currency exchange rates including the euro/US-dollar exchange rate, (IX) changes in laws and regulations, including tax regulations, (X) the impact of acquisitions, including related integration issues, and reorganization measures, and (XI) general competitive factors, in each case on a local, regional, national and/or global basis. Many of these factors may be more likely to occur, or more pronounced, as a result of terrorist activities and their consequences.